

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2024

LUTTE CONTRE LES PÉNURIES DE MÉDICAMENTS - (N° 2062)

AMENDEMENT

N° AS16

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Descoeur, M. Bourgeaux, Mme Genevard, M. Bony,
Mme Valentin, Mme Frédérique Meunier et M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.